

Association Culturelle Saint Clair

RAPPORT FINANCIER

Exercice 2021
Prévisions 2022

1. Présentation du compte d'exercice 2021 (Cf document annexé)

Les adhésions

100 adhésions pour un montant total de 1800€.

Les subventions

- Municipale

Notre demande de 500€, inscrite au budget prévisionnel a été votée à l'unanimité par le C. Municipal en date du 25/09/2021.

Nous avons construit un partenariat avec la municipalité qui outre la subvention allouée pour le fonctionnement de l'ACSC nous aide sur un plan technique et logistique.

- PNR

Etait inscrite au budget prévisionnel pour un montant de 3000€.

Le dossier n'ayant pas été étudié, nous n'avons perçu aucune subvention.

Les subventions étant versées tardivement (Octobre), il nous faut des liquidités pour payer les créanciers en amont ; ce qui peut être un frein à nos dépenses immédiates.

Les subventions nous permettent de développer l'offre aux visiteurs en terme d'animations et de conditions d'accueil des artistes.

Fonctionnement : Dépenses : 700,12€ Recettes : 3,72€

Manifestations : Dépenses : 7559,40€ Recettes : 3683,31€

- Balade contée
- Artistes en septembre
 - Comparatifs budgets AeM
- Théâtre

Investissement : Néant

TOTAL dépenses : 8299,52€ TOTAL Recettes : 5987,03€

2. Présentation du budget prévisionnel 2022 (Cf document annexé)

Budget avec report 2021 : 13637,28€

3. Evolution budgets ACSC depuis 2015

La trésorière
J. PAULET